

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Clair-Soleil

SÉANCE ORDINAIRE

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil, tenue le 23 avril 2019 à 19 h, au 150, rue Plante, Lévis.

Membres du Conseil d'établissement présents :

Madame Dominique Archambault	Monsieur Donald Alain
Madame Hélène Bhérer (substitut)	Monsieur Jonathan Chicoine
Madame Lyne Brideau	Monsieur Tommy Dumont
Madame Annie-Claude Jutras	Monsieur Alexandre Roger
Madame Marie-Hélène Lavallée	

Absences :

Madame Annie Bélanger
Madame Nathalie Lacasse
Madame Julie Levasseur

Observateur :

Aucun.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES :
 - 1.1 Ouverture de la rencontre;
 - 1.2 Présences et vérification du quorum;
 - 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
 - 1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 12 mars 2019;
 - 1.5 Suivis au procès-verbal;
 - 1.6 Intervention du public;
2. CONSULTATIONS-DÉCISIONS :
 - 2.1 Suivi budgétaire;
 - 2.2 Adoption - Projet éducatif 2019-2022;
 - 2.3 Approbation - Règles de régie interne 2019-2020 –service de garde;
 - 2.4 Approbation - Choix du traiteur 2019-2020 –service de garde;
 - 2.5 Approbation - Activités parascolaires;

3. CORRESPONDANCE
4. INFORMATIONS :
 - 4.1 Suivi des inscriptions 2019-2020;
 - 4.2 Retour sondage photo scolaire;
 - 4.3 Inscriptions 2019-2020;
5. RAPPORTS :
 - 5.1 Rapport du représentant au Comité de parents;
 - 5.2 Rapport du représentant des enseignants;
 - 5.3 Rapport du représentant du service de garde;
 - 5.4 Rapport de la direction;
6. AUTRES POINTS :
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre

Monsieur Alexandre Roger, président, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h.

1.2 Présences et vérification du quorum

Monsieur Roger vérifie les présences et confirme que le quorum est atteint.

Pour la séance de ce soir, monsieur Tommy Dumont se propose d'être le secrétaire pour le procès-verbal.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ-18-19-31

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Dominique Archambault comme déposé.

Adoptée à l'unanimité.

CÉ-18-19-32

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 12 mars 2019

On demande de faire une modification pour le point 5.3, car le thème de la semaine des services de garde mentionné aurait dû être « *La garde scolaire s'affiche* ».

Le procès-verbal de la séance du 12 mars 2019 est proposée par monsieur Jonathan Chicoine avec le point 5.3 modifié.

Adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivis au procès-verbal

Monsieur Alexandre Roger mentionne qu'en suivi au procès-verbal du 12 mars 2019, nous avons reçu un accusé de réception pour le point 2.5.

Monsieur Alain mentionne qu'il n'y a aucune information supplémentaire concernant le PEP class.

Madame Lavallée mentionne que le service de garde sera ouvert pour les trois journées pédagogiques du mois de juin.

1.6 Intervention du public

Aucune intervention.

2.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

2.1 Suivi budgétaire

Monsieur Donald Alain, directeur, dépose et présente un document sur le suivi budgétaire.

2.2 Adoption – Projet éducatif 2019-2020

Monsieur Donald Alain dépose et présente un document précisant les derniers ajustements pour le projet éducatif 2019-2022.

CÉ-18-19-33

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alexandre Roger;

QUE le conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil adopte le projet éducatif comme présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2.3 Approbation – Règles de régie interne 2019-2020 - service de garde

Madame Marie-Hélène Lavallée dépose les règles de régie interne 2019-2020 pour le service de garde et mentionne les modifications qui ont été apportées à celles-ci. De plus certains correctifs sont apportés afin de permettre une meilleure compréhension des parents-utilisateurs. Parmi les modifications proposées, un ajustement est apporté au tarif (dîneurs seulement) à 4,10 \$ /jour.

CÉ-18-19-34

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie-Claude Jutras;

QUE le conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil approuve les règles de régie interne du service de garde pour l'année 2019-2020, avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité.

2.4 Approbation –Choix du traiteur 2019-2020 – service de garde

Madame Marie-Hélène Lavallée suggère que nous conservions le même traiteur que cette année (qualité du service, de la nourriture et nombre de clients quotidiens) comme traiteur pour 2019-2020 pour le service de garde.

Les tarifs seront présentés ultérieurement lorsqu'ils seront disponibles.

CÉ-18-19-35

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Bhérer;

QUE le conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil approuve le choix du traiteur Marco Bergeron traiteur pour l'an prochain.

Adoptée à l'unanimité.

2.5 Approbation –Activités parascolaires

Monsieur Donald Alain présente des activités parascolaires, soit celle du Défi Clair-Soleil ainsi que le Club de course pour les élèves de 4^e année en collaboration avec le service de garde.

CÉ-18-19-36

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Tommy Dumont;

QUE le conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil approuve les activités parascolaires, telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité.

3.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

4.0 INFORMATION

4.1 Suivi des inscriptions 2019-2020

Monsieur Donald Alain fait état de la clientèle actuelle et mentionne qu'il n'y a aucun changement depuis le dernier CE, 335 élèves sont inscrits.

5.0 Rapport du représentant au Comité de parents

5.1 Rapport du représentant au Comité de parents

Madame Annie-Claude Jutras, représentante au comité de parents, présente le rapport.

5.2 Rapport du représentant des enseignants

Madame Lyne Brideau mentionne qu'une pièce de théâtre sera présentée par les élèves de 3^e année en juin. Une visite au « Chocolats Favoris » est prévue en juin pour les élèves de 4^e année. Les élèves de 1^{re} année iront à l'école de cirque le 31 mai au matin.

5.3 Rapport du représentant du service de garde

Madame Marie-Hélène Lavallée mentionne que le spectacle de danse de l'École Clair-Soleil a eu lieu la semaine dernière.

Le 23 mai des pousses d'arbres seront remis aux élèves.

Le « Marché de printemps » aura lieu les 29 et 30 mai.

Les 24 et 25 avril, des périodes de jeux entre grands et petits auront lieu.

5.4 Rapport de la direction

Monsieur Donald Alain mentionne que le 29 avril aura lieu le lancement du mois des Cubes énergie.

La semaine dernière, la classe gagnante des billets bravo pour la 2^e étape (classe de madame Mélanie 3^e année) a reçu une collation spéciale.

Le 17 mai aura lieu l'accueil pour les futurs élèves du préscolaire.

À la fin mai aura lieu une rencontre pour les parents des nouveaux élèves.

6.0 Autres points

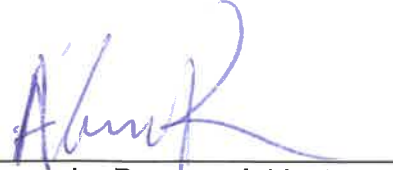
Aucun point n'est ajouté.

7.0 Levée de l'Assemblée

CÉ-18-19-37

La levée de l'Assemblée est proposée par monsieur Alexandre Roger à 21 h 12.

Adoptée à l'unanimité.


Alexandre Roger, président
École Clair-Soleil


Donald Alain, directeur
École Clair-Soleil